

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi
RÉGION DE KOULIKORO
CERCLE DE KATI

Commune Rurale de Kalaban-Coro

DRPCO N°2026-007/M-CRK

MAIRIE DE LA COMMUNE RURALE DE KALABAN-CORO

1. La Mairie de la Commune Rurale de Kalaban-Coro dispose de fonds sur le budget de la Commune, exercice 2026, afin de financer son Programme de Développement Économique, Social et Culturel, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la **Fourniture et installation d'équipements solaires au bureau et au logement de fonction de la Sous-préfecture de Kalaba-coro et au Centre de Santé de Référence de Kalaban-coro au compte de la Mairie de Kalaban-coro, en 02 lots :**

⇒ **lot 01 : fourniture et installation d'équipements solaires au bureau et au logement de fonction de la Sous-préfecture de Kalaba-coro,**

⇒ **lot 02 : fourniture et installation d'équipements solaires au Centre de Santé de Référence de Kalaban-coro.**

2. L'Agent Chargé d'Expédier les Affaires Courantes de la Commune sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **Fourniture et installation d'équipements solaires au bureau et au logement de fonction de la Sous-préfecture de Kalaba-coro et au Centre de Santé de Référence de Kalaban-coro au compte de la Mairie de Kalaban-coro, en 02 lots, pour un délai de Trente (30) jours.**

3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte telle que défini à l'article 17 de l'Arrêté Interministériel N°2025-4269/MEF/MATD-SG du 19 septembre 2025 fixant les dispositions particulières de la passation des Marchés publics et des Délégations de Service Public au niveau des Collectivités, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Service Approvisionnement de la Mairie de **Kalaban-coro, ou en appelant au 77 95 12 02 / 79 12 32 98** et prendre connaissance du Dossier d'Appel à la Concurrence à l'adresse mentionnée ci-après : **Service Approvisionnement de la Mairie de Kalaban-coro, les jours ouvrables de 08H 00mn à 16H 00mn.**

5. **Les exigences en matière de qualifications sont :**

A- Capacité technique et expériences :

- Fournir au moins deux (02) expériences similaires dans la fourniture et pose d'équipements solaires au cours des années 2021 à 2025. Ces expériences doivent être attestées par les procès-verbaux de réception provisoire ou définitive, accompagnés des copies certifiées conforme à l'original des pages de garde et de signature des marchés correspondants émanant d'organismes publics ou para publics ou internationaux.

B- Capacité financière

- Fournir le chiffre d'affaires annuel moyen au titre des années 2023, 2024 et 2025 au moins égal au montant de l'offre,

- Présentation des états financiers (bilans, extraits des bilans ou comptes d'exploitation), certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit à l'Ordre pour les trois dernières années (2023, 2024 et 2025) desquels on peut tirer les chiffres d'affaires considérés. Sur ces bilans, doit figurer la mention suivante apposée par le service compétent des impôts « Bilans ou extrait de bilans conformes aux déclarations souscrites au service des Impôts ».

- les entreprises nouvellement créées et dont la date d'établissement du premier bilan n'est pas arrivée à la date de dépôt des offres sont dispensées de la présentation des états financiers, de la preuve des expériences similaires et de la production des bilans (2023, 2024 et 2025). Toutefois, Afin de permettre d'apprécier leurs capacités financières, ces entreprises nouvellement créées doivent fournir une déclaration des banques attestant de la disponibilité de fonds (ligne de crédit) d'un montant de **Quinze millions 15.000.000 F.CFA** à financer le marché.

6. Les candidats devront joindre à leurs offres les pièces administratives ci-dessous en copie certifiée conforme à l'original :

⇒ L'inscription au registre du commerce ou tout autre document équivalent ;

⇒ Le certificat de non faillite datant d'au moins de trois (03) mois ;

⇒ Le quitus fiscal en cours de validité ;

⇒ La liste du personnel requis pour l'exécution du marché (le cas échéant)

⇒ La procuration du signataire de la soumission (le cas échéant) ;

⇒ L'Acte de constitution du groupement (le cas échéant).

L'attributaire provisoire du marché doit obligatoirement fournir, dans un délai de deux (02) jours ouvrables, les pièces ci-après :

⇒ Statuts ;

⇒ Carte d'identification fiscale ;

⇒ Attestation de l'Institut National de Prévoyance Social (INPS) ;

⇒ Attestation de l'Office Malien de l'Habitat (OMH)

NB : Un (01) candidat ne peut soumissionner que pour un seul lot et ne peut être attributeur que de ce lot.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel à la Concurrence complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (**50.000 F.CFA**) à l'adresse mentionnée ci-après Mairie de la Commune Rurale de Kalaban-Coro. Le paiement sera effectué en espèce contre une quittance.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Service Approvisionnement de la Mairie de la Commune Rurale de Kalaban Coro** au plus tard le **23/10/2026 à 09 h 00 mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **Cinq cent mille (500.000) F.CFA** conformément à l'article 69 du CMP. Cette garantie doit être conforme au formulaire de garantie figurant dans le présent dossier (cf. clause 9 des IC)

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) à compter de la date limite du dépôt des offres.**

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **23/10/2026 à 10h 00mn** à l'adresse suivante : Salle de Délibérations de la Mairie de Kalaban Coro.

Kalaban-coro, le 07/10/2026

L'AGENT CHARGÉ

MAMOUDOU SIDIBE

Administrateur Territorial